



PAR COURRIEL

Montréal, le 10 décembre 2023



Objet : Demande d'accès en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Bonjour,

Je donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel dont nous avons accusé réception le 20 novembre 2023 et précisée par courriel le 28 novembre 2023 visant à obtenir les documents suivants en format électronique :

un tableau sommaire des dépenses pour chaque membre de la direction et membres du CA depuis le 1^{er} octobre 2018 jusqu'à la date de votre demande

Vous trouverez, ci-joint, un tableau sommaire des dépenses pour les membres du conseil d'administration qui étaient en fonction pendant la période du 1^{er} octobre 2018 jusqu'à la date de votre demande et pour lesquels un remboursement des dépenses a été effectué. Les dépenses sont présentées en fonction de la date de la réclamation et non pas en fonction de la date de l'événement qui a occasionné les frais. Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État à laquelle le Conseil est assujéti, les membres du conseil d'administration ont droit au remboursement de leurs dépenses encourus dans l'exercice de leurs fonctions aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Vous trouverez également un tableau sommaire des dépenses pour chaque membre de la direction en poste pendant la période mentionnée précédemment. Les tableaux incluent les dépenses faites par carte de crédit et les dépenses sont présentées en fonction de la date de la réclamation et non pas en fonction de la date de l'événement qui a occasionné les frais. En vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les dépenses (frais de déplacement et frais de fonction) de la présidente-directrice générale font l'objet d'une diffusion sur notre site Web, je vous invite à les consulter à partir du lien suivant : <https://www.calq.gouv.qc.ca/a-propos/diffusion-de-linformation/frais-et-depenses>.

.../2

/2

Vous trouverez également sur notre site les informations suivantes :

- Les frais de formation et de participation à des colloques ou congrès de l'ensemble du personnel.
- Le total des frais de déplacement de l'ensemble du personnel.

En ce qui concerne, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas des membres de la direction, ceux-ci sont remboursés en conformité avec les directives émises par le Conseil du trésor. À noter que les dirigeants et le personnel de notre organisation sont répartis dans deux bureaux, l'un à Montréal et l'autre à Québec.

Conformément aux dispositions de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une fiche d'information concernant le recours en révision est jointe à la présente.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

(original signé)

Lorraine Tardif,
Secrétaire générale et directrice du bureau de la présidence
Responsable de l'accès à l'information

p.j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

Sylvain Lafrance - président du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
avril 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	512,49 \$
mars 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (représentation du Conseil à New York du 8 au 12 mars 2023)	1 279,95 \$
décembre 2019	Frais de déplacement	42,40 \$
décembre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (représentation du Conseil à New York du 21 au 24 novembre 2019)	1 342,58 \$
octobre 2019	Frais de déplacement	219,37 \$
mai 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	302,60 \$
avril 2019	Frais de déplacement, frais de repas et frais de perfectionnement	390,11 \$
décembre 2018	Frais de déplacement	166,87 \$

Réal Bergeron - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
juin 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	228,85 \$
mars 2023	Frais de déplacement	1 102,99 \$
janvier 2023	Frais d'hébergement	304,62 \$
décembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	352,50 \$
juin 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	260,00 \$
février 2020	Frais de déplacement et allocation de repas	237,00 \$
novembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	213,37 \$
octobre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	214,37 \$
avril 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	236,00 \$
mars 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	214,37 \$
décembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	208,87 \$
novembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	201,87 \$

Julie Bellemare - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
mars 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	311,83 \$

Alain Chartrand - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
mai 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	353,62 \$
avril 2023	Frais d'hébergement	193,00 \$
mars 2020	Frais de déplacement	17,00 \$
décembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	292,68 \$

Larry Karass - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
janvier 2022	Frais de perfectionnement	294,95 \$
mars 2020	Frais de perfectionnement	500,00 \$
mars 2019	Frais de perfectionnement	500,00 \$
décembre 2018	Frais de déplacement	233,92 \$

Céline Marcotte - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
août 2023	Frais de perfectionnement	245,54 \$
mars 2022	Frais de perfectionnement	208,50 \$
mars 2020	Frais de perfectionnement	295,40 \$
mars 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	85,43 \$
mars 2019	Frais de perfectionnement	479,80 \$
décembre 2018	Frais de déplacement	114,98 \$

Stephane Moraille - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
décembre 2018	Frais de déplacement	120,15 \$

Mériol Lehamn - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
octobre 2023	Frais de perfectionnement	72,12 \$
septembre 2023	Frais de déplacement	223,80 \$
avril 2023	Frais de déplacement	311,82 \$
décembre 2022	Frais de perfectionnement	32,49 \$
novembre 2022	Frais de perfectionnement	75,00 \$
juillet 2022	Frais de perfectionnement	38,00 \$
octobre 2018	Frais de déplacement	142,54 \$

Tanya Sirois - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
juin 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	402,72 \$
mai 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	30,68 \$
février 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	342,63 \$
décembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	369,90 \$
novembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	342,99 \$
juin 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	385,10 \$

Kiya Tabassian - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
novembre 2018	Frais de déplacement	137,33 \$

Maude Thériault - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
mai 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	281,25 \$
mai 2023	Frais de perfectionnement	62,75 \$
décembre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 000,60 \$
décembre 2023	Frais de perfectionnement	53,25 \$
juillet 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 077,13 \$
juillet 2022	Frais de perfectionnement	106,75 \$
novembre 2019	Frais téléphonique	8,22 \$
juillet 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	898,45 \$
mai 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	590,12 \$
octobre 2018	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 783,82 \$

Mario Trépanier - membre du CA		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
mai 2023	Frais de perfectionnement	141,42 \$
mai 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	243,69 \$
avril 2023	Frais d'hébergement	165,41 \$
février 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	36,13 \$
décembre 2022	Frais de déplacement	12,50 \$
novembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	36,13 \$
juin 2022	Allocation de repas	23,63 \$
décembre 2019	Allocation de repas	165,34 \$
avril 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	257,69 \$
février 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	274,81 \$
décembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	252,79 \$

██████████ - Direction des technologies de l'information et de l'innovation (équipe 6 personnes)

Total mensuel par type de dépenses

<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
octobre 2023	Repas (rencontres d'équipe)	414,78 \$
octobre 2023	Frais de déplacement	168,09 \$
février 2023	Repas (rencontres d'équipes)	505,08 \$
février 2023	Allocation de repas	87,55 \$
décembre 2022	Repas (rencontres d'équipe)	146,11 \$
décembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	63,25 \$
novembre 2022	Frais de déplacement	484,50 \$
novembre 2022	Repas et activités (rencontres d'équipe)	440,19 \$
décembre 2021	Repas (rencontres d'équipe)	202,13 \$
août 2021	Frais de perfectionnement	400,00 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	400,00 \$
décembre 2019	Repas et activités (rencontres d'équipe)	329,22 \$
décembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	33,30 \$
novembre 2019	Frais de déplacement	172,35 \$
octobre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	121,13 \$
juin 2019	Frais de déplacement	53,26 \$
avril 2019	Frais de déplacement	27,63 \$
janvier 2019	Repas (rencontres d'équipe)	345,09 \$
décembre 2018	Frais divers	63,25 \$
décembre 2018	Repas (rencontres d'équipe)	191,99 \$
décembre 2018	Allocation de repas	83,40 \$
novembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	76,34 \$
octobre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	218,87 \$
octobre 2018	Frais de perfectionnement	394,76 \$

██████ - Direction des ressources humaines et de l'administration (équipe 8 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
septembre 2023	Frais de perfectionnement (9 personnes)	1 225,97 \$
septembre 2023	Frais de déplacement	182,93 \$
juillet 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	378,57 \$
juillet 2023	Repas et activités (rencontres d'équipe)	1 111,37 \$
juin 2023	Frais de déplacement	190,86 \$
mai 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	511,64 \$
mai 2023	Repas (rencontres d'équipe)	271,06 \$
mai 2023	Repas (rencontre du CA et du comité de direction - 15 personnes)	892,49 \$
avril 2023	Frais de déplacement	83,36 \$
mars 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	311,61 \$
février 2023	Repas (plusieurs rencontres d'équipe)	1 760,62 \$
février 2023	Remboursement dépenses diverses	20,36 \$
février 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	487,30 \$
février 2023	Repas (rencontre du CA et du comité de direction)	703,42 \$
janvier 2023	Frais de déplacement	182,76 \$
novembre 2022	Frais de déplacement	291,91 \$
juin 2021	Remboursement dépenses diverses (frais d'abonnement et déplacement)	834,69 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	316,75 \$
février 2021	Repas (rencontres d'équipe) et frais divers	259,61 \$
juin 2020	Remboursement dépenses diverses	574,88 \$
mars 2020	Allocation de repas	225,11 \$
février 2020	Frais de déplacement	148,32 \$
février 2020	Frais d'inscription (huis clos présentation du budget)	90,00 \$
janvier 2020	Allocation de repas	73,65 \$
janvier 2020	Repas (rencontres d'équipe)	441,09 \$
janvier 2020	Frais de déplacement	189,60 \$
décembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	151,46 \$
novembre 2019	Allocation de repas	168,20 \$
novembre 2019	Frais de déplacement	163,73 \$
octobre 2019	Allocation de repas	73,65 \$
octobre 2019	Frais de déplacement	146,55 \$
septembre 2019	Allocation de repas	116,10 \$
août 2019	Allocation de repas et frais de formation	1 361,37 \$
août 2019	Allocation de repas et frais divers	161,06 \$
août 2019	Frais de déplacement	462,20 \$

██████████ - Direction des ressources humaines et de l'administration (équipe 8 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
juillet 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	166,90 \$
juin 2019	Allocation de repas	73,65 \$
juin 2019	Frais de déplacement	429,44 \$
mai 2019	Allocation de repas	73,65 \$
mai 2019	Frais de déplacement	367,12 \$
mars 2019	Allocation de repas	77,55 \$
mars 2019	Repas	48,79 \$
mars 2019	Frais d'inscription (huis clos présentation du budget pour 3 participants)	255,00 \$
février 2019	Frais de déplacement	134,87 \$
██████████ - Direction des ressources humaines et de l'administration		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
décembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	53,70 \$
décembre 2018	Repas (rencontre du CA et du comité de direction)	189,74 \$
novembre 2018	Allocation de repas	35,85 \$
novembre 2018	Frais de déplacement	221,65 \$
octobre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	404,05 \$
octobre 2018	Repas (comité de direction - 9 personnes)	275,02 \$

- Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international (équipe de 18 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
octobre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	753,81 \$
juillet 2023	Frais de déplacement, allocation de repas et frais de perfectionnement	352,71 \$
juin 2023	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	2 496,77 \$
juin 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (mission à Paris du 13 au 21 mai 2023)	3 407,14 \$
avril 2023	Frais de déplacement (mission à Paris du 13 au 21 mai 2023)	1 702,61 \$
mars 2023	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	400,57 \$
février 2023	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	335,08 \$
décembre 2022	Repas (rencontres d'équipe)	286,27 \$
décembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas, frais de repas et frais de perfectionnement	590,33 \$
novembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	1 083,29 \$
novembre 2022	Frais d'inscription congrès - 2 personnes	741,58 \$
octobre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	261,85 \$
octobre 2022	Frais de perfectionnement	240,29 \$
septembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	725,92 \$
août 2022	Frais de perfectionnement	124,00 \$
juillet 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	328,54 \$
juillet 2022	Frais d'inscription (événement)	431,16 \$
juin 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	273,57 \$
mai 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas, frais de repas (rencontre d'équipe) et remboursement frais divers	1 128,23 \$
mai 2022	Frais de perfectionnement	33,50 \$
mai 2022	Frais d'inscription événement	110,00 \$
avril 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	210,20 \$
décembre 2021	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	366,71 \$
octobre 2021	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	290,54 \$
septembre 2021	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	465,12 \$
septembre 2021	Frais de perfectionnement	54,00 \$
août 2021	Frais de déplacement et allocation de repas	181,36 \$
juillet 2021	Frais de déplacement et allocation de repas	273,41 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	217,31 \$
novembre 2020	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de congrès	260,45 \$
octobre 2020	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	193,45 \$
septembre 2020	Frais de déplacement et allocation de repas	167,63 \$
mars 2020	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de congrès	582,45 \$
février 2020	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	416,16 \$
janvier 2020	Frais de déplacement, allocation de repas et repas	324,66 \$
décembre 2019	Repas (rencontres d'équipe)	165,93 \$
décembre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	374,95 \$

██████████ - Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international (équipe de 18 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
novembre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	681,60 \$
octobre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	380,50 \$
octobre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	163,08 \$
septembre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	582,59 \$
août 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	769,20 \$
juillet 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	415,13 \$
juin 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	944,98 \$
mai 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	173,96 \$
avril 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	129,16 \$
██████████ - Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international (équipe de 18 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
avril 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	139,01 \$
mars 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	1 336,62 \$
février 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	287,27 \$
février 2019	Repas (rencontres d'équipe)	358,44 \$
décembre 2018	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 229,53 \$
novembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	468,38 \$
novembre 2018	Allocation de repas (mission en France)	563,05 \$
octobre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	584,47 \$

Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale (équipe 17 personnes)

Total mensuel par type de dépenses

<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
octobre 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	192,80 \$
octobre 2023	Repas (rencontres d'équipe)	627,98 \$
juillet 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 846,30 \$
mai 2023	Frais de déplacement	148,75 \$
mars 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	141,57 \$
février 2023	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et repas (rencontres d'équipe)	497,83 \$
décembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	399,25 \$
novembre 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	241,17 \$
octobre 2022	Frais d'hébergement	136,85 \$
septembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	636,28 \$
août 2022	Frais d'inscription congrès	450,00 \$
mars 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	555,37 \$
novembre 2021	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	462,29 \$
octobre 2021	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 627,88 \$
juillet 2021	Frais de déplacement et allocation de repas	309,92 \$
avril 2021	Frais d'inscription congrès	515,00 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	385,71 \$
février 2020	Frais de déplacement, allocation de repas et repas (rencontres d'équipe)	811,14 \$
janvier 2020	Frais de déplacement et allocation de repas	577,82 \$
décembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	788,82 \$
novembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	199,68 \$
octobre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	495,13 \$
septembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	370,71 \$
juillet 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	157,41 \$
juin 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 476,79 \$
mai 2019	Frais de déplacement	88,94 \$
avril 2019	Frais de perfectionnement	500,00 \$
avril 2019	Frais de déplacement	276,35 \$
mars 2019	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et repas (rencontres d'équipe)	598,87 \$
février 2019	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et repas (rencontres d'équipe)	675,22 \$
janvier 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	139,80 \$
janvier 2019	Frais de déplacement	186,38 \$
janvier 2019	Frais d'inscription événement	64,67 \$
décembre 2018	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	841,26 \$
novembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	295,03 \$
octobre 2018	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	575,50 \$

- Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres (équipe 7 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
octobre 2023	Frais de déplacement	302,36 \$
octobre 2023	Frais d'hébergement	400,00 \$
septembre 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	267,26 \$
septembre 2023	Frais d'inscription événement	45,00 \$
septembre 2023	Frais d'hébergement	289,22 \$
septembre 2023	Repas (rencontres d'équipe)	198,33 \$
juillet 2023	Frais de déplacement, allocation de repas et frais de perfectionnement	1 189,08 \$
juin 2023	Frais de déplacement, allocation de repas et frais de perfectionnement	1 258,65 \$
mai 2023	Frais de déplacement	74,54 \$
mai 2023	Frais d'hébergement	153,52 \$
mai 2023	Repas (rencontres d'équipe)	202,99 \$
mai 2023	Frais d'inscription événement	18,00 \$
mars 2023	Frais de déplacement	159,35 \$
mars 2023	Frais d'hébergement	297,55 \$
mars 2023	Frais d'inscription événement (4 participants - membres CA, dirigeants et employés)	560,00 \$
février 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	328,42 \$
février 2023	Frais d'inscription	132,00 \$
février 2023	Frais d'inscription congrès	339,18 \$
février 2023	Frais d'hébergement	100,00 \$
février 2023	Frais d'inscription événement (10 participants membres CA, dirigeants et employés)	1 350,00 \$
février 2023	Frais d'inscription événement	62,09 \$
février 2023	Frais d'inscription événement	42,00 \$
janvier 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 441,76 \$
janvier 2023	Repas (rencontres et formation équipe)	243,90 \$
octobre 2022	Frais d'inscription événement	42,00 \$
septembre 2022	Frais d'hébergement	201,40 \$
juillet 2022	Frais de déplacement, allocation de repas et frais de perfectionnement	954,93 \$
juin 2022	Repas et activités (rencontres d'équipe)	802,10 \$
mai 2022	Frais de perfectionnement	841,08 \$
mars 2022	Repas (rencontres d'équipe)	71,00 \$
mars 2022	Frais de déplacement et allocation de repas	771,69 \$
février 2022	Frais d'inscription événement (10 participants - membres CA, dirigeants et employés)	1 350,00 \$
janvier 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas, frais de perfectionnement	1 296,09 \$
août 2021	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	1 069,30 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	25,99 \$
octobre 2020	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	576,42 \$
octobre 2020	Frais de perfectionnement	343,78 \$
septembre 2020	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	584,05 \$
septembre 2020	Frais d'inscription événement	60,21 \$

- Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres (équipe 7 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
mois-année	Frais remboursés	Montant (incluant les taxes)
mars 2020	Frais divers événement	101,29 \$
mars 2020	Frais de déplacement	67,50 \$
février 2020	Repas (rencontres d'équipe)	198,00 \$
février 2020	Frais de déplacement, allocation de repas et frais divers	859,75 \$
février 2020	Frais d'inscription événement	250,00 \$
janvier 2020	Frais de déplacement	104,86 \$
décembre 2019	Frais divers	227,85 \$
décembre 2019	Frais d'hébergement	252,29 \$
décembre 2019	Frais de déplacement	217,75 \$
novembre 2019	Frais d'hébergement	126,15 \$
octobre 2019	Frais divers	475,55 \$
octobre 2019	Repas	77,80 \$
août 2019	Frais de perfectionnement	412,76 \$
juillet 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	975,13 \$
juillet 2019	Repas (rencontres d'équipe)	172,11 \$
avril 2019	Frais d'hébergement	268,98 \$
février 2019	Frais de déplacement, allocation de repas et frais divers	536,74 \$
janvier 2019	Frais d'inscription événement (10 participants - membres CA, dirigeants et employés)	1 300,00 \$

- Direction de la planification et des programmes (équipe 9 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
novembre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (assemblée annuelle OPSAC à Saskatoon, du 1er au 4 octobre 2023)	2 011,29 \$
novembre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	325,75 \$
Juin 2023	Frais de déplacement, repas et frais de perfectionnement	574,65 \$
- Secrétariat général et direction de la planification et des programmes (équipe 10 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
février 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	809,74 \$
février 2020	Frais d'inscription (huis clos présentation du budget)	90,00 \$
octobre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	135,45 \$
septembre 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	331,06 \$
août 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	213,90 \$
juillet 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	366,85 \$
mai 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	771,70 \$
mars 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	980,26 \$
novembre 2018	Frais de déplacement et allocation de repas	975,23 \$

██████████ - Direction soutien aux organismes de création et de production (équipe 14 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
octobre 2023	Repas (rencontres d'équipe)	614,83 \$
octobre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 837,60 \$
octobre 2023	Frais d'inscription (événement)	51,74 \$
septembre 2023	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	1 190,49 \$
septembre 2023	Frais de perfectionnement	56,00 \$
août 2023	Frais d'hébergement	100,00 \$
juillet 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	545,37 \$
juin 2023	Frais de déplacement et allocation de repas	451,55 \$
██████████ - Direction du soutien aux organismes de création et de production (équipe 14 personnes)		
Total mensuel par type de dépenses		
<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
mai 2023	Frais de déplacement, hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement (participation Forum sur le financement des arts, Ottawa, 26 au 28 avril 2023)	1 101,72 \$
mai 2023	Frais de déplacement, hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	2 185,34 \$
avril 2023	Frais d'inscription événement	25,00 \$
mars 2023	Frais de déplacement	33,60 \$
janvier 2023	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas, frais de participation à un congrès et frais de perfectionnement	1 703,63 \$
janvier 2023	Frais d'inscription congrès	597,87 \$
décembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (mission en Écosse et en Allemagne du 23 août au 4 septembre 2022)	1 144,91 \$
décembre 2022	Frais d'hébergement	139,24 \$
novembre 2022	Frais de déplacement, d'hébergement, allocation de repas et frais de participation à un congrès	1 025,81 \$
octobre 2022	Frais d'inscription événements	227,74 \$
octobre 2022	Frais d'hébergement	130,90 \$
août 2022	Frais de déplacement (mission en Écosse et en Allemagne du 23 août au 4 septembre 2022)	165,00 \$
juillet 2022	Frais divers	125,00 \$
juillet 2022	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas	358,58 \$
juillet 2022	Frais d'hébergement (mission en Écosse et en Allemagne du 23 août au 4 septembre 2022)	1 860,61 \$
juin 2022	Frais de déplacement (mission au Luxembourg du 4 au 11 juin 2022)	2 858,08 \$

- Direction du soutien aux organismes de création et de production (équipe 14 personnes)

Total mensuel par type de dépenses

<u>mois-année</u>	<u>Frais remboursés</u>	<u>Montant (incluant les taxes)</u>
mai 2022	Allocation de repas, repas, frais de perfectionnement et frais de participation à un congrès	665,58 \$
mai 2022	Frais de déplacement, d'hébergement (mission au Luxembourg du 4 au 11 juin 2022)	3 293,70 \$
mars 2022	Frais de déplacement, hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	227,23 \$
janvier 2022	Frais de déplacement, allocation de repas et frais de perfectionnement	1 235,35 \$
octobre 2021	Frais de déplacement, hébergement, allocation de repas et frais de perfectionnement	396,31 \$
mars 2021	Remboursement dépenses diverses télétravail	248,24 \$
mars 2021	Frais de déplacement	64,09 \$
décembre 2020	Repas (rencontres d'équipe)	331,02 \$
mars 2020	Frais de déplacement et allocation de repas	646,66 \$
février 2020	Frais de déplacement	67,50 \$
janvier 2020	Frais de déplacement et allocation de repas	789,33 \$
octobre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	425,55 \$
septembre 2019	Frais de déplacement et allocation de repas	306,06 \$
juin 2019	Frais de déplacement	49,60 \$
juin 2019	Frais de déplacement, d'hébergement et allocation de repas (mission en Suisse et en Allemagne du 17 au 26 mai 2019)	3 802,43 \$